

PJ N° 151.A

M. Glacon Patrice. Mme Glacon Aline

62930 Barbès les Hermonds

M. le Commissaire enquêteur,

Trois semaines après le début de l'enquête publique sur le projet éolien de Barbès les Hermonds, je vous m'exprimer en qualité de 1<sup>er</sup> adjoint de la commune, mais aussi en tant que citoyen

Tant d'abord, quelques remarques sur l'origine de ce projet. Nous parlons de promoteurs aux méthodes à la fois agressives et séduisantes promettant "monts et merveilles" à un maire à double rôle, aussi intéressé pour dynamiser sa commune que pour son intérêt personnel en qualité de propriétaire terrien. Pour revenir à vos propos, M. Renard qualifiant ces actions de maladroites, je reste persuadé qu'il s'agit là d'actes délibérés empruntés de mensonges et d'omissions volontaires vis à vis du conseil municipal et de la population du village.

Comme je vous l'ai exprimé oralement, je ne suis pas anti-éolien, je trouve même formidable de faire de l'électricité avec du vent. Mais vouloir créer un projet aussi démesuré dans une commune dont la superficie totale est de 170 ha me paraît démesuré. Le périmètre déterminé comme "zone éoliennes" est de 80 ha, soit la moitié de la surface du village. Nous sommes ici dans le secteur dit "des ondulations montrevilloises" caractérisé par des plateaux étroits et des vallées peu profondes, ce qui engendrerait une grande pollution visuelle pour les habitants, sans

peu de nuisances sonores qui, malgré les études restent une inconnue.

Pour le passé, plusieurs projets éoliens dans ce secteur ont été rejetés ; à Embry, mais aussi à Aix en Issaut. Surtout pour ces raisons entre autres, ces projets n'ont pas abouti, mais aussi pour la présence des monuments historiques à proximité et notamment la chapelle de Neuville sous Pontreuil, joyaux du patrimoine historique local et qui font actuellement l'objet d'énormes travaux de rénovation. Il s'agit de fait son coût de 2<sup>e</sup> chantier de France après la cathédrale Notre Dame de Paris. Ces projets éoliens antérieurs prévoyaient des mâts de 120 et 140 m de hauteur. Que dire de machines de 180 m de hauteur ? Seront-elles moins visibles ?

Dans le document émis par la préfecture : Cartographie pour le développement éolien de l'éolien "méritisé" du Pas de Calais, ce secteur est considéré comme une zone de respiration compte tenu d'une forte concentration de ces machines sur la façade et au sud vers le ponthieux. Il serait vraiment dommage de détruire ces paysages qualifiés de remarquables.

Les études d'impact faites à ce jour et présentées à l'enquête publique sont réalisées par des entreprises "partenaires" et par le fait non indépendantes.

Nous constatons donc dans leurs conclusions une minimisation des divers problèmes et nuisances liés à ce projet aussi bien pour son installation que pour son fonctionnement.

Regardons maintenant le côté positif des choses ; nous savons tous que le "nerf de la guerre" c'est l'argent . Bien sûr que nous en avons besoin pour entretenir notre commune . Mais travaillons avec un budget modeste . Je suis élu municipal depuis 2008 . Depuis lors, nous avons réalisé des travaux qualifiés de "pharaoniques" pour une commune comme la nôtre . De la refectin totale de la mairie en passant par la transformation de l'ancienne école en salle communale qui nous accueille lors de nos permanences et qui se trouve être un lieu de retrouvailles régulier pour les habitants à travers la commune et les associations . Citons aussi l'aménagement de l'extérieur afin de sécuriser les lieux avec la création de pentings et l'enfoncement des lignes . L'église a aussi été totalement rénovée intérieurement et extérieurement . Un chauffage y a été installé . Plus récemment, c'est l'éclairage public qui a été rénové avec l'installation de lampadaires à LED .

Vous voyez, M. Bernard que nous ne sommes pas restés inactifs tout ce temps . Tout ceci a été réalisé grâce à une "équipe" . A sa tête, M. Tard qui a toujours su aller à la "pêche aux subventions" . La preuve que nous pouvons faire beaucoup de choses avec notre budget limité . Je reste persuadé d'autre part, contrairement à ce clament certains que l'état n'abandonnera pas ses communes . Bien sûr, il y a bien quelques brunes de cotations, mais souvent compensées

C'est ainsi que nous vivons sereinement tout en prenant le balai, le tondeuse et autres tondeuses et taille haies, ne disposant pas d'employés communaux.

je crains de ne voir diluer cette ambiance, sans compter l'engorgement lors des festivités locales avec l'avènement de ce projet qui recueille 70% (personnes majeures) d'opposants.

En Septembre 2020, en réponse à l'apposition opposant à ce projet et la parution d'une pétition s'y rapportant, le Maire a eu judiciairement d'éditer, en son nom un document intitulé " Quel avenir pour Bouben et ses habitants ". M. Renard, dans avez pu lire ces pages. Il s'agit bien là d'une présentation très dégradée, voire catastrophique de l'ensemble du village. C'est une vision erronée et mensongère puisqu'elle met en évidence des bien privés. Sa conclusion est donc la suivante : Il faut l'argent des éoliennes pour remettre en état le village. Qu'en est-il des travaux réalisés et cités ci-dessus ? Peut-être me direz-vous qu'il s'agit encore là d'une maladresse.

Pour ailleurs, dans vos derniers propos, vous dites qu'il ne vous paraîtrait pas anormal que des conseillers municipaux intéressés (Ils sont deux : Rome Rachoin et M. Regnier.) participent à un vote de conseil municipal à l'issue de l'enquête publique. Pour votre information, une éolienne serait implantée sur une terre cultivée par R. Widemann qui n'est autre que le gendre de Rome Rachoin et le beau frère de M. Regnier. Ceci me choque au plus haut point, d'autant plus que c'est illégal. Je ne manquerai pas de consulter le Sous-préfet à ce sujet sachant que peu suffrage (positif bien sûr) donnerait une majorité favorable du conseil municipal à ce projet.

En conclusion, pour toutes les raisons développées ci-dessus, sans compter le climat détestable qui risque de s'installer dans le village, je pense que ce projet ne doit pas aboutir. Les mesures d'accompagnement, certes, sont alléchantes, mais nous n'allons quand même pas construire une piscine olympique à Boubers. Soyons réalistes. Les quelques jeunes couples et leurs enfants, pour leurs activités, se dirigent systématiquement vers les villes et les Bury-Centre, quant aux plus âgés, ils n'aspirent qu'à leur tranquillité et vivre sereinement. Ne soyons pas "guisés" par cet hypothétique flux financier, et le Maire se prétend proche de ces concitoyens, alors qu'il les écoute. Quant à moi, je ne trahirai pas la population qui m'a élu.

M. Renaud, je sais que vous aurez une décision difficile à prendre, mais de grâce faite en sorte de ne pas détruire nos paysages et que les habitants soient respectés.

Je vous remercie

Aline Glaçon - Patricia Glaçon